

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

24 août 2020

Le trail Gapencimes annulé

C'est après mûre réflexion et à contre-cœur que le maire de Gap, Roger DIDIER, a pris la décision d'annuler la prochaine édition du trail Gapencimes en raison de la situation sanitaire. L'événement, programmé les 3 et 4 octobre, devait cette année servir de support aux championnats de France de trail.

« Je suis conscient que c'est une mauvaise nouvelle pour les centaines de traileurs qui étaient déjà inscrits, ainsi que pour les associations et les 200 bénévoles qui s'impliquent dans l'organisation du Gapencimes, mais la crise sanitaire nous oblige à une extrême prudence, indique le maire de Gap, Roger DIDIER. Nous avons constaté que plusieurs épreuves sportives d'importance, largement ouvertes aux compétiteurs, ont dû être annulées dans notre région, notamment en raison du veto de l'Agence régionale de santé. Il m'apparaît préférable d'annuler dès à présent cet événement, afin que toutes celles et tous ceux qui viennent parfois de loin pour y participer en soient informés en amont. »

L'an dernier, près de 2500 coureurs avaient pris part à la 12^{ème} édition de Gapencimes.

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE ÉGALEMENT ANNULÉES

Des événements culturels programmés cet automne sont aussi annulés en raison de l'épidémie de Covid-19. Il s'agit des Journées du Patrimoine, de Gap Danse et de Mangap.

« Nous assistons à une reprise épidémique selon les autorités sanitaires, notamment dans le Sud de notre Région, et mon devoir est de préserver la santé de mes concitoyens », souligne le maire de Gap. « Nous devons limiter les risques de propagation du virus par des rassemblements. »

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE AU DÉPART DU TOUR DE FRANCE

S'agissant du Tour de France, le maire de Gap rappelle qu'il s'agit d'une course professionnelle autorisée par les autorités gouvernementales. Au niveau du départ de l'étape Gap-Privas, le mercredi 2 septembre sur l'esplanade Desmichels, des mesures seront prises par les organisateurs pour assurer le respect des gestes barrières dans les rangs du public. Le port du masque sera obligatoire.